

ACADÉMIE HASSAN II
DES SCIENCES ET TECHNIQUES
Collège Études stratégiques et développement économique

École académique

Seizième session 2024

***Modélisation et
prospective économique***

Vendredi 28 juin 2024

RABAT

ACADÉMIE HASSAN II
DES SCIENCES ET TECHNIQUES
Collège Etudes stratégiques et développement économique

Ecole académique

Seizième session 2024

OBJECTIFS ET MODALITÉS

Modélisation et prospective économique

École thématique spécialisée en économie mathématique, en modélisation, en économétrie, en économie expérimentale et en prospective.

Objectifs

- Promouvoir les travaux économétriques, de modélisation et d'analyse prospective.
- Contribuer à l'élaboration de programmes de recherche ayant pour but de produire des modélisations théoriques et empiriques de l'économie nationale et des études prospectives et stratégiques.
- Aider les doctorants à mieux maîtriser le processus de recherche en faisant le point sur l'état d'avancement de leurs travaux de thèse.
- Apporter un appui aux doctorants dans le domaine de la rédaction scientifique et de la publication.
- Développer une expertise nationale dans les domaines de l'analyse macro- et micro-économique et de l'évaluation des politiques économiques.

Modalités

Organisation d'un Atelier doctoral annuel (mars de chaque année) :

- sur des sujets d'ordre théorique et empirique présentant un intérêt stratégique pour le Maroc et mobilisant les avancées les plus récentes de la discipline ;
- se déroulant en deux séquences complémentaires: une séquence « conférences » et une séquence présentation et discussion de travaux de thèse.

Première session (30 et 31 mars 2009)

Deuxième session (29 et 30 mars 2010)

Troisième session (25 et 26 mars 2011)

Quatrième session (30 et 31 mars 2012)

Cinquième session (30 mars 2013)

Sixième session (29 mars 2014)

Septième session (28 mars 2015)

Huitième session (26 mars 2016)

Neuvième session (25 mars 2017)

Dixième session (28 avril 2018)

Onzième session (30 mars 2019)

Douzième session (1^{er} et 2 décembre 2020)

Treizième session (15 octobre 2021)

Quatorzième session (24 juin 2022)

Quinzième session (23 juin 2023)

Seizième session (28 juin 2024)

Équipe de pilotage

Directeur

- Nouredine EL AOUI (Université Mohammed V de Rabat, membre de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques, Rabat)

Comité scientifique

- Mounssif ADERKAOUI (Université Mohammed VI Polytechnique)
- Nouredine EL AOUI (Université Mohammed V de Rabat, membre de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques, Rabat)
- Nicolas MOUMNI (Université de Picardie-Jules-Verne, Amiens)
- Radouane RAOUF (Université Mohammed V de Rabat)
- Khalid SEKKAT (Université Libre de Bruxelles, membre de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques, Rabat)
- Rédouane TAOUIL (Université Pierre-Mendès-France, Grenoble)

ACADÉMIE HASSAN II
DES SCIENCES ET TECHNIQUES
Collège Etudes stratégiques et développement économique

Ecole académique

Seizième session 2024

PRÉSENTATION

Modélisation et prospective économique

Aujourd'hui, sous l'impulsion d'une production théorique et empirique de plus en plus sophistiquée, autant au niveau macroéconomique que microéconomique, la recherche en sciences économiques s'est largement diversifiée en explorant de nouveaux domaines et en reconsidérant les hypothèses théoriques « faiblement » validées par le passé.

Cette dynamique a concerné plusieurs champs de la discipline : économie de la croissance, économie du travail, économie de l'éducation, économie du bien-être, économie industrielle, économie géographique, macro-économie monétaire et financière, etc.

La problématique du développement, qui constitue pour l'école académique une thématique fédératrice, n'échappe guère à la règle. En effet, la « nouvelle économie du développement » se constitue, aujourd'hui, sur la base d'un usage intensif de données individuelles et temporelles, avec pour finalité une meilleure capture des contraintes structurelles pesant sur les processus d'émergence des pays en voie de développement et des rationalités des acteurs qui caractérisent ces derniers.

Ces efforts et « humilités » analytiques ont contribué à remettre en cause une série de mécanismes, supposés universels, sous-jacents à certaines théories : croissance, commerce international, éducation, inégalités, pauvreté, industrialisation, marché du travail, salaires, monnaie, finance, etc.

S'inscrire dans cette nouvelle perspective de recherche implique une connaissance approfondie des évolutions récentes de la théorie économique en général et de l'économétrie en particulier ainsi qu'une bonne maîtrise des modes de construction des indicateurs en relation étroite avec l'élaboration des hypothèses et des problématiques de recherche.

Trois aspects méthodologiques méritent d'être soulignés.

(i) D'une part, les limites liées aux données longitudinales, qui sont abondamment produites et utilisées, doivent être explicitées afin de mieux appréhender les problématiques complexes telles que la convergence à partir du modèle de croissance, l'impact des inégalités sur la pauvreté et le développement, l'attractivité des IDE et leurs effets indirects sur les apprentissages, la stabilité financière, etc.

(ii) D'autre part, les problématiques macro ne peuvent ignorer les développements récents de la nouvelle macro-économie autour des DSGE et MEGC. Ces derniers supposent, en effet, une prise en

compte à la fois des fondements micro de la macro et de l'ensemble des questions liées à la spécification, à l'estimation et aux tests.

(iii) Enfin, il n'est pas moins vrai que l'économétrie n'est pas un « outil » neutre comme peuvent en témoigner le débat contradictoire et la controverse historique entre monétaristes et postkeynésiens : les premiers privilégiant, *via* une approche néo-positiviste « à la Friedman », les modélisations sous des formes réduites ; les seconds préférant les modèles structurels et octroyant, de fait, la priorité à la théorie pour les restrictions de sur-identification.

Si on ajoute à cela la controverse entre économètres classiques, bayésiens et plus récemment « expérimentaux », on peut comprendre l'enjeu que représentent pour la recherche les méthodes économétriques.

L'*Atelier doctoral* se déroule selon l'organisation suivante :

- *conférences thématiques ;*
- *travaux de thèse ;*
- *articles scientifiques (session spéciale).*

Règles

- Seuls les travaux de thèse en cours sont admis.
- Les communications sont proposées et faites sous la responsabilité des seuls doctorants.
- Chaque communication est proposée et présentée par un seul doctorant.
- Les professeurs encadrant les travaux de thèse présentés peuvent participer en tant que discutants.

ACADÉMIE HASSAN II
DES SCIENCES ET TECHNIQUES
Collège Etudes stratégiques et développement économique

Ecole académique

Seizième session 2024

PROGRAMME

Modélisation et prospective économique

Vendredi 28 juin 2024

Modérateur (conférences thématiques et séance 1) Nicolas MOUMNI (Université d'Amiens)

• **Conférences thématiques : 9h00-9h40**

- 9h00-9h20 Nouredine EL AOUI (Académie Hassan II des sciences et techniques), *Faire sa thèse à l'exemple de Abdelaziz Belal*
- 9h20-9h40 Rédouane TAOUIL (Université Grenoble-Alpes), *Le modèle d'équilibre général concurrentiel est-il soluble dans le calcul ?*

• **Travaux de thèse / Séance 1 : 9h40-12h30**

- 9h40-10h00 Adnane CHAFIQ (Université Grenoble-Alpes), *La relation salaire minimum-emploi sous le prisme des expérimentations naturelles*
- 10h00-10h20 Hicham EL OUAZZANI (Université Ibn Tofail de Kénitra), *Politique monétaire et stabilité économique : une approche DSGE de l'inflation tendancielle au Maroc*
- 10h20-11h00 **Discussion**
- 11h00-11h20 **Pause-café**
- 11h20-11h40 Ismail ELBEJNOUNI (LEA, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales-Agdal, Université Mohammed V de Rabat), *Simulation des effets des politiques du commerce extérieur sur la croissance et l'inégalité des revenus Mceg pour l'économie marocaine*
- 11h40-12h00 Mohamed OUBOUHOUC (Laboratoire des sciences économiques et des politiques publiques, Faculté d'économie et de gestion, Université Ibn Tofail de Kénitra), *Évaluation de l'impact de l'inclusion financière, des paiements mobiles et digitaux sur la pauvreté au Maroc : une approche d'appariement*

12h00-12h30 **Discussion**

13h00-14h00 **Déjeuner**

• **Travaux de thèse / Séance 2 : 14h30-16h30**

Modérateur (séance 2) Radouane RAOUF (Université Mohammed V de Rabat)

14h30-14h50 Imane ASMA (Université Mohammed V de Rabat, Laboratoire d'économie appliquée),
Dividende démographique et politiques actives de l'emploi au Maroc

14h50-15h10 Zineb AARICH (Faculté des Sciences juridiques, économiques et sociales Aït Melloul,
Université Ibn Zohr, Aït Melloul, Laboratoire LERSEM), *Évaluation de l'impact du
programme de financement « Intelaka » sur les très petites et moyennes entreprises dans la
région Souss-Massa*

15h10-15h30 Abdelmoujib MLIYEH, École nationale de commerce et de gestion de Fès, USMBA,
Laboratoire de recherche et d'études en management, entrepreneuriat et finance,
La RSE et le changement organisationnel, le cas des entreprises labellisées RSE au Maroc

15h30-16h00 **Discussion**

16h00-16h30 **Conclusions** (membres du comité scientifique)

Un compte-rendu de la session par Safae AKODAD (Université Mohammed V de Rabat, LED) sera publié dans un numéro du *Bulletin d'information* de l'Académie.

ACADÉMIE HASSAN II
DES SCIENCES ET TECHNIQUES
Collège Etudes stratégiques et développement économique

Ecole académique

Seizième session 2024

RÉSUMÉS / ABSTRACTS / TEXTES

***Modélisation et
prospective économique***

Résumés

Adnane CHAFIQ (Université Grenoble-Alpes), *La relation salaire minimum-emploi sous le prisme des expérimentations naturelles*

Les tenants de l'approche des expériences naturelles se sont intéressés à deux questions-maîtresses de politique publique, à savoir celle des effets des politiques de l'emploi sur le marché du travail et celle du rendement de l'éducation. Cet intérêt s'explique, en partie, par la disponibilité de micro-données à partir des années 90 et par les débats sur ces questions aux États-Unis. Cette communication s'attache à examiner l'analyse de la relation entre le salaire minimum et l'emploi par cette approche.

A l'aide de la méthode d'expérimentation aléatoire, Card et Krueger ont réalisé une série d'études inspirées de la variation soudaine du salaire minimum dans la région Mid-Atlantique des États-Unis qui s'appuie sur le principe de contre-factualité pour identifier l'effet causal de cette variation sur l'emploi.

Dans leur étude de 1994, ils ont exploité une expérience générée par l'augmentation en avril 1992 du salaire minimum horaire de l'État du New Jersey (retenu comme groupe traité), de 4,25 dollars à 5,05 dollars, et ils ont procédé à la comparaison avec l'est de l'État voisin, la Pennsylvanie (retenu comme groupe contrefactuel), où le salaire minimum est resté fixé à 4,25 dollars sur toute la période de l'étude. Ainsi, avant la date d'entrée en vigueur de la nouvelle loi, ils ont interrogé 410 restaurateurs du New Jersey, puis ils les ont ré-enquêté dix mois plus tard. En appliquant comme stratégie d'identification la technique des doubles différences (différence entre la variation de l'emploi (avant et après l'augmentation du salaire minimum) dans les restaurants du New Jersey et celle correspondant à ceux de la Pennsylvanie), ils ont constaté un effet causal positif de l'augmentation du salaire minimum du New Jersey sur l'emploi dans la restauration.

L'hypothèse d'identification consiste à supposer une évolution semblable de l'emploi dans les groupes de comparaison en l'absence de modification du salaire minimum.

Ce résultat obtenu par Card et Krueger va à l'encontre des précédents résultats empiriques issues d'un certain nombre de travaux basés sur la régression sur données non expérimentales (séries temporelles

agrégées, en coupe transversale ou en données de panel). Ces études trouvent un effet négatif du salaire minimum sur l'emploi conformément aux préjugés du modèle concurrentiel classique du marché du travail (Brown *et al.*, 1982). Mais la validité de leurs résultats avait été mise en doute par Card et Krueger (1995) qui avaient mis l'accent sur leurs limites d'ordre méthodologique.

Primo, ils ont souligné l'absence d'un contrefactuel similaire à celui des expériences qu'ils prennent comme idéal pour contourner le problème des facteurs de confusion qui rendent difficile la distinction de l'effet du salaire minimum sur l'emploi des nombreux autres facteurs qui interviennent simultanément. Même en tentant de contrôler l'effet des changements survenus dans certaines variables exogènes, il n'est pas certain que les contrôles choisis soient adéquats. L'hypothèse implicite est que l'emploi, en contrôlant ces autres variables explicatives, serait le même dans le temps si le salaire minimum était constant. Toutefois, il n'existe aucun moyen de tester cette hypothèse, car les études de séries chronologiques agrégées ne permettent pas d'identifier les groupes qui ne sont pas touchés par l'augmentation du salaire minimum.

Secundo, une préoccupation méthodologique connexe concerne le fait que sans une compréhension claire de la manière avec laquelle le gouvernement ajuste le salaire minimum en réponse aux changements dans l'économie, l'endogénéité du salaire minimum peut biaiser les études des séries chronologiques dans n'importe quelle direction. Ce problème d'endogénéité se pose également au niveau de la méthodologie basée sur les données de panels car elle est affectée par des biais d'hétérogénéité spatiale. En effet, les trends d'évolution de l'emploi dans les États où le salaire minimum est plus faible sont plus importants que dans les États où le salaire minimum est plus élevé et a davantage augmenté (Allegretto, Dube et Reich, 2011).

Tertio, les résultats sont peu robustes face aux changements de spécification, et il existe une relation positive entre l'ampleur du coefficient estimé dans chaque étude et son écart-type. Si la fonction d'emploi était stable, on ne s'attendrait pas à trouver une telle relation entre l'ampleur du coefficient et son écart-type car ce coefficient estimé est une estimation sans biais du vrai paramètre, quelle que soit la taille de l'erreur-type.

Quarto, les résultats de cette approche changent avec l'élargissement de l'échantillon. Card et Krueger (1995) trouvent qu'en reproduisant les mêmes modèles de séries chronologiques que ceux estimés dans le passé mais en intégrant des données des années 80 et du début des années 90, le salaire minimum a un effet plus faible et statistiquement insignifiant sur l'emploi.

Toutefois, la comparaison que font Card et Krueger entre leur étude et celles basées sur les séries chronologiques agrégées n'est pas pertinente du fait que le champ d'analyse n'est pas le même. De plus, l'alternative qu'ils proposent par rapport aux modèles de séries chronologiques ne manque pas, également, de susciter plusieurs critiques.

D'abord, la validité interne de l'expérience menée par ces auteurs peut être remise en cause pour deux raisons. D'une part, en raison du comportement d'anticipation des employeurs car les lois n'arrivent pas par hasard et sont longuement discutées avant leur promulgation. En effet, cela pourrait inciter les employeurs à s'adapter au nouveau salaire minimum bien avant le temps d'observation de l'emploi dans les restaurants comparés et qui précède la date de mise en vigueur du salaire minimum.

D'autre part, rien ne garantit qu'en l'absence de modification du salaire minimum l'emploi aurait évolué de la même façon dans les deux États voisins. Tant que la variation de l'emploi dans le temps est principalement causée par des chocs de demande, il n'est pas certain que des chocs de demande relative entre le groupe traité et le groupe contrôlé soient les mêmes, avant et après la date de la loi du salaire minimum (Hamermesch, 1995).

Ensuite, l'élasticité positive obtenue dans l'étude de Card et Krueger (1994) a également suscité beaucoup de débats sur son interprétation théorique, remettant à l'ordre du jour le débat opposant dans les années 40 Stigler (1947) et Machlup (1947) avec Lester (1947). Pour justifier leur résultat, Card et Krueger font appel *ex post* au modèle de monopsonie avec une offre de travail imparfaitement élastique en raison d'imperfections informationnelles sur le salaire actuellement proposé par tous leurs employeurs et sur les

postes vacants. Brown (1995) infirme l'existence de données probantes en faveur d'un tel modèle. Même Card et Krueger (2017) reconnaissent ne pas avoir collecté de telles données, notamment les taux de démission et les flux de recrutement.

Enfin, l'analyse de Card et Krueger est passible du critère de Duhem-Quine à un double titre. D'une part, plusieurs travaux dans la même veine de leur démarche montrent au contraire l'existence des effets négatifs sur l'emploi (Neumark et Shirley, 2022). La variabilité de ces résultats, conséquence de leur contingence, montre l'incapacité des énoncés empiriques à évaluer des théories. D'autre part, l'incorporation des hypothèses non testables renvoie au problème des hypothèses auxiliaires. Au vu de ces limites, leur prétention de pouvoir tester la conception néo-classique du marché du travail est sujette à discussion.

Mots-clés : expériences naturelles, salaire minimum, doubles différences.

Références bibliographiques

- ALLEGRETTO S.A., DUBE A. et REICH M. (2011), « Do Minimum Wages Really Reduce Teen Employment? Accounting for Heterogeneity and Selectivity in State Panel Data », *Industrial Relations*, 50 (2), p. 205-240.
- BROWN C., GILROY C., KOHEN A. (1982), « The Effect of Minimum Wage on Employment and Unemployment », *Journal of Economic Literature*, 20 (2), p. 487-528.
- BROWN C. (1995), « Comment. Review Symposium on *Myth and Measurement: The New Economics of the Minimum Wage* », *Industrial and Labor Relations Review*, 48 (4), p. 835-838.
- CARD D., KRUEGER A.B. (1994), « Minimum Wages and Employment: A Case Study of the Fast-Food Industry in New Jersey and Pennsylvania », *The American Economic Review*, 84 (4), p. 772-793.
- CARD D., KRUEGER A.B. (1995), *Myth and Measurement: The New Economics of the Minimum Wage*, Princeton, Princeton University Press.
- CARD D., KRUEGER A.B. (2017), Book Review: *Myth and Measurement and the Theory and Practice of Labor Economics*, *ILR Review*, 70(3), 826-831.
- HAMERMESH D.S. (1995), « What a Wonderful World This Would Be: Comments. Review Symposium on *Myth and Measurement: The New Economics of the Minimum Wage* », *Industrial and Labor Relations Review*, 48 (4), p. 835-838.
- LESTER R.A. (1947), « Marginalism, Minimum Wages and the Labor Markets », *The American Economic Review*, 37 (1), p. 135-148.
- MACHLUP F. (1947), « Rejoinder to an Antimarginalist », *The American Economic Review*, 37 (1), p. 148-154.
- NEUMARK D., SHIRLEY P. (2022), « Myth or Measurement: What Does the New Minimum Wage Research Say about Minimum Wages and Job Loss in the United States? », *National Bureau Of Economic Research*, Working Paper No. 28388 JEL No. J23, J38.
- STIGLER G.J. (1947), « Professor Lester and the Marginalists », *The American Economic Review*, 37 (1), p. 154-157.
- TAOUIL R. (2023), « La validité des expérimentations aléatoires appliquées à la pauvreté en question », *Revue d'histoire de la pensée économique*, n° 15, p. 261-286.

Hicham EL OUAZZANI (Université Ibn Tofail de Kénitra), *Politique monétaire et stabilité économique: une approche DSGE de l'inflation tendancielle au Maroc*

Cet article se penche sur l'impact de la politique monétaire sur l'inflation tendancielle dans le contexte marocain, en particulier lorsque l'objectif d'inflation est plus élevé. En utilisant un modèle dynamique d'équilibre général stochastique (DSGE), nous intégrons la variation de l'inflation tendancielle, ce qui nous permet de mieux comprendre l'écart d'inflation. Nous constatons que si les autorités monétaires ne limitent pas la production en dessous de sa valeur d'équilibre déterministe, l'inflation est susceptible de dépasser l'objectif d'inflation lorsque celui-ci est élevé. C'est dans ce contexte que la banque centrale marocaine (Bank Al-Maghrib) a augmenté le taux des fonds fédéraux de 0,25 point de pourcentage pour atteindre une inflation de 2%. Cette stratégie a plusieurs implications politiques. Elle conduit à

des anticipations d'inflation instables et nécessite que la politique monétaire réagisse davantage aux déviations de l'inflation par rapport à l'objectif et moins aux variations de la production, surtout dans les environnements où l'objectif d'inflation est plus important. Nos résultats, qui résistent qualitativement à diverses paramétrisations et à trois types de règles de Taylor (rétrospective, prospective et inertielle), suggèrent que les règles de Taylor qui s'ajustent à la croissance de la production plutôt qu'à l'écart de production facilitent l'application d'une valeur de référence unique. En somme, notre recherche met en lumière l'importance de l'inflation tendancielle dans la formulation de la politique monétaire au Maroc et les défis associés à la gestion de l'inflation dans un environnement à objectif d'inflation élevé.

Mots-clés : inflation tendancielle, analyse de la politique monétaire, évaluation de la stabilité économique, modèle DSGE.

Classification JEL : E52, E58, E61, C53.

Introduction

La stabilité des prix, telle qu'elle est définie dans la théorie monétaire moderne et pratiquée par les banques centrales, repose généralement sur la poursuite d'un taux d'inflation modéré. Cette idée implique que l'économie fonctionne de manière optimale lorsque les prix augmentent de manière contrôlée et prévisible, permettant aux agents économiques de prendre des décisions éclairées (Blanchard et Brancaccio, 2019). Dans ce contexte, la théorie économique a développé des modèles permettant de comprendre les mécanismes sous-jacents à l'inflation et de prévoir son évolution future. L'un de ces modèles est le modèle DSGE (Dynamic Stochastic General Equilibrium), qui constitue un outil puissant pour étudier les interactions entre l'économie réelle et la politique monétaire (Woodford et Walsh, 2005). La politique monétaire est un instrument-clé pour maintenir la stabilité des prix et prévenir l'inflation. La communauté financière s'accorde généralement à dire que la meilleure façon pour une banque centrale de contribuer au bien-être public et à la croissance économique est d'assurer la stabilité des prix (Friedman, 1995). En général, les banques centrales utilisent la politique monétaire pour influencer les taux d'intérêt et la masse monétaire en circulation afin de maintenir l'inflation à un niveau bas et stable (Svensson, 2001).

Récemment, le monde a connu des crises sans précédent qui ont eu un impact significatif sur les économies mondiales. En particulier, la pandémie de Covid-19 et la guerre en Ukraine ont constitué des défis majeurs pour les pays africains, y compris le Maroc. Ces crises ont non seulement perturbé les économies, mais elles ont également mis en évidence la nécessité d'une résilience accrue et de solutions innovantes pour relever ces défis. En ce qui concerne les effets sur les pays africains, d'une part, Anyanwu et Salami (2021) ont examiné les conséquences de la pandémie de Covid-19 sur les économies africaines à l'aide d'un modèle théorique et d'une simulation numérique de la croissance économique. Leurs conclusions indiquent que la pandémie a eu un impact négatif à court terme sur la croissance économique mais qu'elle a le potentiel d'améliorer la croissance à long terme grâce à l'innovation. D'autre part, Zongo et Ndong Ntah (2023) étudient les effets de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur les économies africaines à l'aide de modèles VAR structurels et se concentrent sur six pays, dont trois sont des exportateurs nets de pétrole et trois des importateurs, en utilisant des séries chronologiques pour la période 1980-2021 et une simulation pour la période 2022-2023. Leurs résultats montrent qu'un choc pétrolier entraîne une réaction positive du solde budgétaire des pays exportateurs de pétrole et une réaction négative dans les pays importateurs de pétrole, mais l'effet est asymétrique.

Le Maroc a beaucoup souffert économiquement de l'épidémie de Covid-19 et des effets de la guerre russo-ukrainienne. D'une part, Moustabchir et Ouakil (2023) ont présenté un modèle hybride (SEIQR-DSGE) pour évaluer les effets macroéconomiques de la pandémie de Covid-19 au Maroc. Le modèle montre comment la pandémie pourrait conduire à une baisse de la consommation et de la productivité. En complément de cette étude, Moustabchir *et al.* (2023) ont également examiné l'impact de la politique monétaire à travers l'instrument de prêt à la pandémie pour faire face à ses effets. Ils ont utilisé un modèle

financier hybride DSGE-SIR pour cette analyse, fournissant une perspective supplémentaire sur les réponses politiques à la pandémie. D'autre part, El Ouazzani *et al.* (2023) ont mené une étude détaillée des impacts macroéconomiques de la guerre russo-ukrainienne sur le Maroc. À l'aide d'un modèle DSGE, ils ont analysé en détail les interactions entre différentes variables macroéconomiques telles que l'inflation, les taux de change et les balances commerciales. Leurs conclusions démontrent l'importance cruciale de prendre en compte les chocs de prime de risque dans ces politiques. Enfin, Moustabchir *et al.* (2024) ont étendu cette analyse pour examiner l'impact des chocs pétroliers sur l'économie marocaine dans le contexte de la guerre russo-ukrainienne. Selon la simulation DSGE, ces chocs, aggravés par le conflit en Ukraine, ont conduit à une réduction de l'écart de production, de la consommation, de l'investissement et de l'épargne, ainsi qu'à une augmentation de l'inflation.

Dans un contexte de crises répétées, l'inflation au Maroc a continué à s'accroître, atteignant 8,2% en mars 2023, après une moyenne de 10,1% en février et 6,6% sur l'ensemble de l'année 2021. Cette hausse reflète principalement l'accentuation de la variation des prix volatils des produits alimentaires à 21,7% contre 16,4% un trimestre plus tôt, la hausse à 7,9% contre 8,5% de l'inflation sous-jacente et l'augmentation de 0,2% après 0,1% des tarifs réglementés (Bank Al-Maghrib, 2023). Dans cette optique, les modèles DSGE peuvent être utilisés pour simuler différents scénarios économiques et mesurer l'impact des politiques monétaires sur l'inflation et d'autres variables macroéconomiques. Cette approche permet de mieux comprendre les mécanismes économiques sous-jacents et donc de formuler des politiques économiques plus efficaces. En outre, les modèles DSGE peuvent également être utilisés pour évaluer les risques d'inflation futurs, en tenant compte de facteurs tels que la hausse des prix des matières premières, les coûts de production, la demande intérieure et étrangère et les politiques économiques des gouvernements.

Dans notre étude, nous examinons les implications macroéconomiques de la tendance à long terme de l'inflation, en nous appuyant principalement sur le modèle d'Ascari (2014). Ce travail, adapté spécifiquement au contexte marocain, incorpore le phénomène d'inflation dans le modèle. Nous incorporons également l'inflation tendancielle positive et l'indexation des prix, tout en tenant compte des rigidités nominales sur les prix selon le modèle de Calvo. Notre cadre analytique explore les origines de l'inflation tendancielle et ses implications pour la politique monétaire.

Conclusion

La littérature existante manque d'une analyse complète de l'inflation tendancielle et de ses effets macroéconomiques lors de la mise en œuvre d'une politique monétaire avec un objectif d'inflation plus élevé. Notre contribution vise à combler cette lacune en examinant les principales questions empiriques et théoriques soulevées par l'hypothèse d'une inflation tendancielle positive dans un modèle DSGE. Le résultat de ce travail souligne que lorsque l'objectif d'inflation est élevé, l'inflation est susceptible de le dépasser, à moins que les autorités monétaires ne prennent des mesures pour maintenir la production en dessous de sa valeur d'équilibre déterministe. Dans cette optique, Bank Al-Maghrib a pris la décision de relever la fourchette-cible du taux des fonds fédéraux de 0,25 point de pourcentage, la fixant à 4,50%-4,75%. En outre, la banque centrale a souligné l'importance de maintenir cette tendance à la hausse afin d'atteindre un niveau d'inflation de 2%.

Cette approche a plusieurs implications politiques générales. Premièrement, l'augmentation de l'inflation tend à déstabiliser les attentes en matière d'inflation. Deuxièmement, dans un environnement plus ciblé sur l'inflation, la politique monétaire devrait réagir davantage aux écarts d'inflation par rapport à l'objectif et moins aux écarts de production. Ascari et Ropele (2009) montrent que ces deux conclusions sont qualitativement résistantes à de multiples paramétrages et à différents types de règles de Taylor (rétrospective, prospective et inertielle). Comme dans le cas d'une inflation nulle en régime permanent, les politiques d'inertie tendent à maintenir les anticipations, même en cas d'inflation positive en régime permanent. De même, les règles de Taylor qui s'ajustent à la croissance de la production plutôt qu'à l'écart

de production élargissent la zone de déterminisme, ce qui simplifie l'imposition d'une valeur de référence unique par les autorités (Coibion et Gorodnichenko, 2009).

Références bibliographiques

Livres

FRIEDMAN M. (1995), *The role of monetary policy*, Macmillan Education UK, p. 215-231.

Chapitre d'un ouvrage édité

SVENSSON L.E. (2001), « Price stability as a target for monetary policy: defining and maintaining price stability », in *The monetary transmission process: recent developments and lessons for Europe*, London: Palgrave Macmillan UK, p. 60-111.

Articles dans un journal avec DOI

ANYANWU J.C., SALAMI A.O. (2021), « The impact of COVID-19 on African economies: An introduction », *African Development Review*, 33 (suppl 1), S1. DOI: 10.1111/1467-8268.12531

ASCARI G., SBORDONE A.M. (2014), « The macroeconomics of trend inflation », *Journal of Economic Literature*, 52(3), 679-739. DOI: 10.1257/jel.52.3.679

BLANCHARD O., BRANCACCIO E. (2019), « Crisis and revolution in economic theory and policy: A debate », *Review of Political Economy*, 31(2), 271-287. DOI:10.1080/09538259.2019.1644730

EL OUAZZANI H., OUAKIL H., MOUSTABCHIR A. (2023), « A simulation of the macroeconomic effects of the Russia-Ukraine War on the Moroccan economy using the DSGE model », *African Development Review*. DOI: 10.1111/1467-8268.12726

MOUSTABCHIR A., OUAKIL H. (2023), « Vaccination, treatment and containment policy to reduce the effects of the COVID-19 pandemic in Morocco », *African Development Review*, 35(4), 351-364. DOI: 10.1111/1467-8268.12714

MOUSTABCHIR A., OUAKIL H., EL OUAZZANI H. (2023), « Monetary policy through the pandemic loans instrument to address the effects of COVID-19: hybrid financial DSGE-SIR », *Repères et perspectives économiques*, 7(2). DOI: 10.34874/IMIST.PRSM/RPE/43218

MOUSTABCHIR A., OUAKIL H., EL OUAZZANI H., LECHHEB H. (2024), « A DSGE model approach to examining the impact of the Russian-Ukrainian War and oil shocks on the Moroccan economy », *African Development Review*. DOI: 10.1111/1467-8268.12741

WOODFORD M., WALSH C.E. (2005), « Interest and prices: Foundations of a theory of monetary policy », *Macroeconomic Dynamics*, 9(3), 462-468. DOI:10.1017.1365100505040253

ZONGO K., NDONG NTAH M. (2023), « Chocs pétroliers, effets potentiels de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur le solde budgétaire des économies africaines », *African Development Review*. DOI: 10.1111/1467-8268.12722

Ismail ELBEJNOUNI (LEA, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales-Agdal, Université Mohammed V de Rabat), *Simulation des effets des politiques du commerce extérieur sur la croissance et l'inégalité des revenus Mceg pour l'économie marocaine*

L'objectif premier de l'économie politique est d'examiner les interactions complexes entre les acteurs économiques et les structures sociales et leurs effets sur le bien-être économique et social. Au Maroc, les décisions politiques ont de plus en plus favorisé une intégration plus profonde dans l'économie mondiale, une tendance soutenue par une libéralisation significative du commerce. Cependant, les impacts négatifs de la crise pandémique, de l'inflation et de la hausse des prix des matières premières ont ravivé les discussions sur les effets de ces politiques sur le niveau de vie des ménages. Ce contexte souligne la nécessité d'évaluer les implications des politiques commerciales sur la croissance économique et l'inégalité des revenus. La question centrale est de déterminer s'il faut pousser plus loin la libéralisation des échanges, se rétracter ou mettre en œuvre des mesures plus strictes, tout en explorant les relations à long terme entre les variables-clés.

Afin de mieux comprendre les implications des politiques du commerce extérieur sur la croissance économique et le niveau de vie des divers groupes de ménages, avec un accent particulier sur l'inégalité interne des revenus, nous avons utilisé le modèle d'équilibre général calculable (MEGC). Ce modèle est particulièrement apte à saisir les impacts multiformes des politiques économiques à différents niveaux. Au niveau macroéconomique, le modèle EGC évalue les coûts ou les bénéfices des politiques économiques sur les agents institutionnels, la production, la consommation, l'épargne et l'investissement. Au niveau microéconomique, il élucide les mécanismes directs et indirects par lesquels ces politiques influencent les différentes catégories de ménages. La mise en application du modèle EGC comporte plusieurs étapes cruciales. Tout d'abord, il faut définir le champ d'application du modèle, ce qui implique de développer son cadre comptable en sélectionnant les secteurs et les ménages à inclure ainsi qu'en identifiant le domaine politique à analyser. Ensuite, le cadre théorique doit être développé, en indiquant les spécifications du modèle et les hypothèses sous-jacentes. Ensuite, le modèle doit être calibré avant d'être utilisé à des fins d'analyse. Chacune de ces étapes est cruciale pour s'assurer que le modèle reflète fidèlement l'économie en question et réponde efficacement à la problématique de la recherche.

Le cadre comptable des modèles EGC est la matrice de comptabilité sociale (MCS). Dans le présent travail, nous avons utilisé les données de la MCS du Maroc pour l'année 2019. Pour adapter la MCS à notre problématique de recherche spécifique, nous avons incorporé des sources de données supplémentaires, notamment le Tableau des ressources et des emplois (TRE), le Tableau des comptes économiques intégrés (TCEI), l'Enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages (ENCDM) 2013-2014 et les données des rapports du Haut-Commissariat au Plan (HCP) sur les indicateurs sociaux du Maroc. Ce processus d'adaptation a consisté à définir les principaux comptes, à éliminer le compte des corrections territoriales, à séparer les impôts directs, les impôts indirects sur les biens et services et les taxes à l'importation, à désagréger le compte des ménages en trois sous-comptes (ménages les plus pauvres, ménages de la classe moyenne et ménages les plus riches), à différencier le marché local et le marché d'exportation et à distinguer entre l'investissement et les variations de stock. Le cadre théorique du modèle EGC que nous avons utilisé s'inspire du modèle PEP 1-1, une version statique adaptée au contexte d'un seul pays élaborée par Decaluwé *et al.* (2013a).

Cependant, la construction statique de ce modèle est une contrainte qui empêche la mise en œuvre progressive des chocs et une compréhension globale de leurs ramifications à long terme. Étant donné que les politiques de commerce extérieur exercent généralement des impacts prolongés et soutenus sur plusieurs cycles temporels, la nécessité d'un modèle d'équilibre général calculable dynamique se fait sentir. Un tel modèle offre une voie viable pour aborder ces complexités, facilitant la validation ou la réfutation des interrelations observées à court terme parmi nos variables pivotales. Pour insuffler du dynamisme à notre cadre analytique, nous avons adopté le cadre méthodologique proposé par Decaluwé *et al.* (2013b), notamment le modèle PEP 1-T : une configuration dynamique récursive conçue pour un seul pays. Cette expansion intègre des ajustements dynamiques visant à établir une cohérence temporelle entre les intervalles, tout en englobant les équations régissant l'accumulation de capital dans la structure du modèle.

Les simulations réalisées dans le cadre statique examinent deux politiques commerciales opposées : la libéralisation et le protectionnisme. La politique de libéralisation implique l'élimination complète des droits de douane, tandis que la politique protectionniste implique le doublement des droits de douane existants. Pour chaque politique, trois scénarios ont été simulés afin de prendre en compte les différentes politiques gouvernementales alternatives. Dans le cadre dynamique, les simulations effectuées portent exclusivement sur la libéralisation du commerce extérieur, en faisant la distinction entre la suppression immédiate et la suppression progressive des droits de douane.

L'analyse globale des résultats du modèle statique indique qu'en termes de croissance économique, l'effet de la libéralisation complète des échanges est négatif dans les trois scénarios de fermeture, alors que l'effet de la politique commerciale protectionniste est positif dans chaque scénario. Cependant, en ce qui concerne l'amélioration du bien-être des ménages et la réduction des inégalités de revenus internes,

les impacts distributifs observés de la libéralisation du commerce s'alignent plus étroitement sur ces attentes que ceux résultant du doublement des droits de douane. Néanmoins, il est important de noter que l'impact sur les mesures de bien-être et d'inégalité des revenus, bien que présent, est généralement modeste et statistiquement moins significatif que celui sur la croissance du PIB.

Quant au modèle dynamique, l'analyse complète des résultats montre que lorsque l'épargne publique est traitée comme exogène et que les dépenses publiques courantes sont ajustées de manière endogène, la libéralisation du commerce affecte négativement la croissance économique à la fois à court et à long terme. Cet impact négatif apparaît de manière cohérente, que les droits de douane soient entièrement éliminés la première année ou progressivement sur une décennie. Toutefois, l'élimination progressive des droits de douane a des effets initiaux moins graves, mais des conséquences à long terme plus prononcées que l'élimination immédiate.

En ce qui concerne l'impact de la libéralisation du commerce sur les mesures de bien-être et d'inégalité, les résultats révèlent des tendances semblables avec une amélioration plus substantielle du bien-être des ménages et une réduction plus rapide de l'inégalité des revenus en cas d'élimination immédiate des droits de douane. Toutefois, les résultats de ce modèle s'alignent sur les conclusions du modèle statique: à court et à long terme, l'effet de la libéralisation du commerce sur les indicateurs de bien-être et d'inégalité des revenus est minime et nettement moins important que son effet sur la croissance économique.

Mots-clés: croissance économique, politique commerciale, inégalité de revenu, modèle d'équilibre général calculable.

Classification JEL: F43; F13; D63; C68.

Mohamed OUBOUHOUC (Laboratoire des sciences économiques et des politiques publiques, Faculté d'économie et de gestion, Université Ibn Tofail de Kénitra), *Évaluation de l'impact de l'inclusion financière, des paiements mobiles et digitaux sur la pauvreté au Maroc: une approche d'appariement*

L'accessibilité des services financiers favorise l'investissement et facilite une consommation harmonieuse en améliorant la mobilisation des ressources. Selon le rapport de la Bank Al-Maghrib (2021), une proportion significative, plus de 30 %, de la population adulte au Maroc est actuellement incapable d'accéder aux services financiers fournis par les banques et d'autres organisations financières non bancaires. En outre, 65 % des individus sont inscrits à des services de paiement mobile au Maroc. Les systèmes de paiement mobile et numérique doivent donc tenir compte de cette disparité. Cette recherche examine l'impact de l'inclusion financière, des paiements numériques et mobiles sur la pauvreté monétaire au Maroc, compte tenu de l'importance croissante des paiements mobiles et numériques. L'étude utilise des techniques d'appariement pour quantifier ces impacts. Les résultats valident l'effet substantiel de l'inclusion financière sur la réduction de la pauvreté monétaire. Notre étude démontre que l'impact positif sur la réduction de la pauvreté monétaire devient beaucoup plus important lorsque les gens accèdent aux services financiers par le biais des paiements mobiles et numériques. Pour réduire la pauvreté monétaire, les autorités bancaires au Maroc devraient encourager activement l'inclusion financière en promouvant l'utilisation des paiements mobiles, en particulier les paiements numériques.

Keywords: financial inclusion, mobile payment, digital payment, monetary poverty, propensity scores matching.

JEL classification: G20; I32; O16; H43.

Revue de la littérature et méthodologie

L'inclusion financière consiste à fournir des services financiers formels à tous les individus d'une économie, en particulier ceux qui appartiennent à des groupes à faibles revenus, à un coût raisonnable. Elle a été reconnue comme une composante essentielle des programmes de réduction de la pauvreté et de promotion de la prospérité économique. L'amélioration de l'inclusion financière a été explicitement soulignée, avec un accent particulier sur les personnes vivant dans la pauvreté. Demirgüç-Kunt et Klapper (2018) proposent que l'inclusion financière soit essentielle pour réduire la pauvreté en facilitant l'épargne et l'emprunt des pauvres, en leur donnant les moyens de gérer leur consommation et de se protéger contre les incertitudes de la vie. En conséquence, il a été déclaré que l'inclusion financière est un instrument politique essentiel qui peut contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Néanmoins, il existe toujours un besoin important de financement non satisfait au niveau mondial, ce qui se traduit par un problème généralisé d'inclusion financière limitée. Ce problème persiste malgré la prévalence des institutions de microcrédit dans plusieurs pays en développement (Chaia *et al.*, 2012). Selon Diniz *et al.* (2012), ceci est dû au fait que les institutions bancaires traditionnelles n'ont pas répondu de manière adéquate aux besoins financiers ou n'ont pas offert un accès suffisant au crédit financier aux personnes à faible revenu dans les pays émergents.

Récemment, le concept de paiement mobile, à savoir l'interopérabilité, a connu un succès considérable. L'interopérabilité fait référence à l'intégration des systèmes de paiement mobile dans les services financiers traditionnels, facilitée par les progrès rapides des télécommunications et les initiatives politiques des autorités financières. Néanmoins, les taux d'adoption du paiement mobile varient considérablement entre les pays émergents (Munyegera et Matsumoto (2016) et Jack et Suri (2014)). En effet, le paiement mobile permet aux individus, en particulier à ceux qui vivent dans les zones rurales économiquement défavorisées des pays sous-développés, d'utiliser la technologie de base des services de messagerie courte pour transférer leur pouvoir d'achat. En outre, le coût de l'acheminement de l'argent sur de grandes distances est considérablement réduit.

L'inclusion financière est favorisée en partie par la digitalisation des services financiers, qui offre des opportunités indispensables aux populations exclues ou mal desservies par le système financier conventionnel. En permettant aux secteurs défavorisés de la population et des entreprises d'accéder à des solutions sécurisées d'épargne, de paiement, de financement et d'assurance, la technologie digitale leur donne les moyens d'améliorer leurs capacités de gestion financière, de tirer parti de circonstances avantageuses et d'endurer les perturbations financières. En outre, la digitalisation des paiements publics peut également réduire les fuites (les paiements qui ne parviennent pas à leurs destinataires) et les dépenses administratives (Aker *et al.* (2016); Muralidharan *et al.* (2016)).

Dans le présent travail, nous avons fait trois apports importants à la littérature actuelle. Premièrement, l'estimation de l'impact des paiements mobiles et digitaux sur la pauvreté monétaire révèle un besoin fondamental de mesures de la pauvreté telles que le revenu et l'épargne, qui sont typiques de la pauvreté unidimensionnelle (Batana *et al.* 2015). Deuxièmement, la contribution de l'inclusion financière et des paiements mobiles et digitaux à la réduction de la pauvreté monétaire. Troisièmement, la recherche comble les lacunes de la recherche empirique concernant les paiements mobiles et digitaux et la réduction de la pauvreté monétaire dans les pays à revenus moyens et faibles – tels ceux de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) où la technologie en est encore à ses débuts et a un taux d'adoption moyen. À cet égard, la recherche vise à évaluer, d'une part, l'utilité et l'efficacité de l'inclusion financière sur la pauvreté monétaire et, d'autre part, l'impact des paiements mobiles et digitaux sur la pauvreté monétaire des Marocains.

Cette recherche étudie l'impact de l'inclusion financière sur la pauvreté monétaire au Maroc. Pour créer un groupe de contrôle composé d'unités non traitées qui ressemblent étroitement au groupe traité, il est nécessaire de choisir soigneusement des covariables qui reflètent avec précision les caractéristiques de chaque personne avant le traitement. Notre analyse est basée sur les données du Findex Banque mondiale (2022), qui comprend des informations sur 1 000 personnes au Maroc. Sur la base des recherches menées

par Ogutu *et al.* (2014) et Barnett *et al.* (2019), nous avons choisi certaines caractéristiques individuelles à analyser avant d'appliquer toute thérapie.

Pour atteindre l'objectif de cette étude, qui est d'évaluer l'impact de l'inclusion financière et du paiement mobile sur la pauvreté monétaire au Maroc et de traiter la possibilité d'endogénéité, notre recherche utilise une technique d'appariement par score de propension. Notre étude est basée sur le concept que l'inclusion financière peut être considérée comme une sorte d'intervention, les personnes qui utilisent les services financiers étant le groupe expérimental. D'autre part, les non-utilisateurs servent de groupe de comparaison avec le groupe principal (le groupe de contrôle). Notre analyse se concentre sur l'effet moyen du traitement sur les personnes traitées (ATET).

L'étude utilise une contrainte de calibre pour garantir une concordance satisfaisante entre les groupes de traitement et les groupes de contrôle au cours de la procédure d'appariement. Toutefois, un écart important entre les scores de propension peut conduire à de mauvais appariements. Pour éviter des estimations biaisées, l'étude utilise une procédure standard avec un calibre de 5 %. Si la distance dépasse ce seuil, l'observation traitée est supprimée. Si le modèle de score de propension est mal spécifié, l'ATET généré à l'aide du PSM peut encore fournir des résultats biaisés. Pour résoudre ce problème, l'approche d'estimation de l'inverse de la probabilité de pondération du traitement (IPTW) est proposée (Robins *et al.*, 2020).

Conclusion

Pour lutter contre la pauvreté et atteindre les objectifs du développement durable, l'inclusion financière est un point crucial de l'ordre du jour pour les nations moins développées. Outre la restriction directe de la capacité à emprunter et à épargner, les frais élevés liés à l'envoi d'argent liquide vers des lieux financièrement inaccessibles limitent l'efficacité des mécanismes de partage informels entre les amis et la famille. On s'attendait à ce que l'utilisation accrue des services de paiement mobile et numérique encourage l'inclusion financière chez les personnes défavorisées. Cette étude a examiné comment l'inclusion financière et les paiements mobiles et numériques, dans le contexte de leur interopérabilité, contribuent à la réduction de la pauvreté monétaire au Maroc, un pays moyennement développé avec un faible taux de pénétration des paiements mobiles et numériques par rapport à d'autres pays en développement. Plus précisément, nous nous sommes concentrés sur la pauvreté monétaire.

Les résultats estimés des techniques d'appariement ont révélé les effets bénéfiques de l'inclusion financière sur la réduction de la pauvreté en termes de pauvreté monétaire. Plus important encore, si les services financiers sont fournis par le biais du paiement mobile, ces avantages s'accroîtront. Notre recherche a prouvé la nécessité cruciale de l'interopérabilité des services financiers et du paiement mobile, de sorte que les autorités bancaires et de télécommunication devraient fournir un environnement propice à la popularité du paiement mobile, comme Suarez (2020) l'a recommandé. En outre, la numérisation des paiements publics peut également réduire les fuites (paiements qui ne parviennent pas à leurs destinataires) et les dépenses administratives (Aker *et al.* (2016); Muralidharan *et al.* (2016)). En outre, nos résultats démontrent que le développement du paiement numérique contribue à la réduction de la pauvreté (H. Ouyang *et al.*, 2022). En outre, notre étude a démontré l'importance cruciale de la numérisation des services financiers et des paiements numériques pour sécuriser l'expansion à l'échelle nationale et les transactions transnationales (Das et Chatterjee, 2023).

Références bibliographiques

- AGBODJI A.E., BATANA Y.M., OUEDRAOGO D. (2015), « Gender inequality in multidimensional welfare deprivation in West Africa the case of Burkina Faso and Togo », *International Journal of Social Economics*, vol. 42, no. 11, p. 980-1004.
- AKER J., BOUMNIJEL R., MCCLELLAND A., TIERNEY N. (2016), « Payment Mechanisms and Antipoverty Programs: Evidence from a Mobile Money Cash Transfer Experiment in Niger », *Economic Development and Cultural Change*, 65 (1), 1-7.

- BARNETT W.A., HU M., WANG X. (2018), « Munich Personal RePEc Archive Does the Utilization of Information Communication Technology Promote Entrepreneurship: Evidence from Rural China ».
- CHAIA A., DALAL A., GOLAND T., GONZALEZ M.J., MORDUCH J., SCHIFF R. (2012), « Half the World Is Unbanked », *Banking the World: Empirical Foundations of Financial Inclusion*, Robert Cull, Asli Demirgüç-Kunt, Jonathan Morduch.
- CLAESSENS S., ROJAS-SUAREZ L. (2020), *A Decision Tree for Digital Financial Inclusion Policymaking Bank for International Settlements*, no. 525, Washington, DC: Center for Global Development.
- DAS S., CHATTERJEE A. (2023), « Impacts of ICT and digital finance on poverty and income inequality: a sub-national study from India », *Information Technology for Development*, 29:2-3, 378-405.
- DEMIRGUC-KUNT A., KLAPPER L., SINGER D. (2017), « Financial inclusion and inclusive growth: a review of recent empirical evidence », *Policy Research Working Paper*, no. 8040, World Bank, Washington, DC.
- DINIZ E., BIROCHI R., POZZEBON M. (2012), « Triggers and barriers to financial inclusion: The use of ICT-based branchless banking in an Amazon County », *Electronic Commerce Research and Applications*, 11(5), 484-494.
- KARTHIK M., NIEHAUS P., SUKHTANKAR S. (2016), « Building State Capacity: Evidence from Biometric Smartcards in India », *American Economic Review*, 106 (10), 2895-929.
- MUNYEGERA G.K., MATSUMOTO T. (2016), « Mobile Payment, Remittances and Household Welfare: Panel Evidence from Rural Uganda », *World Development*, 79, 127-137.
- OUYANG H., TSEEN FU B.L., ZHANG M., LIU G. (2022), « Digital financial inclusion and Rural Poverty Reduction », *Turkish Online Journal of Qualitative Inquiry*, 13(1), 2267-2289.
- ROBINS J., SUED M., LEI-GOMEZ Q., ROTNITZKY A. (2020), « Double-robust and efficient methods for estimating the causal effects of a binary treatment », arXiv: Methodology.
- SURI T., JACK W. (n.d.) (2016), « The long-run poverty and gender impacts of mobile money », *Science*, 354 (6317), 1288-1292.

Imane ASMA (Université Mohammed V de Rabat, Laboratoire d'économie appliquée),
Dividende démographique et politiques actives de l'emploi au Maroc

Le présent travail s'inscrit dans le cadre d'un article de thèse. Il a pour but d'étudier la transition démographique et l'évolution de la structure par âge de la population au Maroc et d'estimer ensuite le potentiel des premier et deuxième dividendes démographiques qui en résultent. Afin de réaliser cela, on aura recours à la méthode des comptes de transferts nationaux qui repose sur l'analyse de l'évolution du ratio du support économique et qui fournit une compréhension des comportements de production et de consommation effectifs de chaque groupe d'âge. On s'appuyera donc sur les données du système de la Comptabilité nationale et sur celles des recensements et enquêtes auprès des ménages.

Mots-clés : transition démographique, dividende démographique, cycle de vie économique, ratio de support économique, comptes de transferts nationaux.

Classification JEL : J10, J11, J21, O15

Introduction et problématique

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le monde a vécu une transition démographique, à des rythmes et des taux différents selon les pays, engendrant une explosion de la population mondiale qui s'est accrue d'environ 5 milliards d'habitants entre le début du 19^e et le début du 21^e siècle (1). Ladite transition s'est traduite par le passage des nations d'un régime démographique où les taux de mortalité et de fertilité sont élevés à un régime où ces taux deviennent faibles. Ceci grâce à plusieurs facteurs dont notamment l'amélioration des conditions de santé et de l'hygiène, l'amélioration du niveau de vie (moins de famines, de guerres et d'épidémies), le progrès

(1) Mcfalls, 2007.

scientifique et celui de la médecine permettant un meilleur contrôle des maladies infectieuses ainsi que la prévention des décès prématurés (2).

Parallèlement à la transition démographique se produit la transition d'âge caractérisée par une transformation de la structure par âge de la population, variable démographique à laquelle la littérature s'est beaucoup intéressée. Ce vif intérêt est dû au rôle que cette variable peut jouer ainsi qu'aux effets qu'elle peut avoir sur le développement économique des pays. En effet, la baisse de la mortalité, notamment infantile et juvénile, suivie par celle de la fécondité, engendre le rajeunissement de la population et l'expansion de la tranche d'âge des actifs, expansion susceptible d'entraîner une croissance économique rapide, dite « dividende démographique » (Bloom *et al.*, 2002).

À l'instar des pays en voie de développement, le Maroc a commencé à enregistrer des changements importants au niveau de ses paramètres démographiques. Ainsi, son taux de mortalité a connu une baisse considérable grâce à l'amélioration du système sanitaire public, notamment au profit des enfants en bas âge (3), passant de 22,75 % en 1960 à 11,81 % en 1980 (4). Cette diminution du taux de mortalité a déclenché la première phase de la transition démographique au Maroc, suivie par une chute du taux de fécondité, précisément au début des années 80, entraînant ainsi la deuxième étape de ladite transition.

Dans ce contexte, le présent travail a pour but d'apporter des éléments de réponse aux questions principales suivantes :

- Quand le Maroc a-t-il vécu sa transition démographique ?
- Quelle a été l'ampleur de son premier dividende démographique ?
- Quelle sera l'ampleur de son deuxième dividende démographique ?

Partant de ces interrogations, notre étude sera organisée comme suit :

Dans un premier temps, on effectuera une analyse exploratoire de la transition démographique au Maroc en étudiant l'évolution des principaux indicateurs démographiques durant la période allant de 1960, date du premier recensement à la phase actuelle, tout en expliquant les facteurs responsables des tendances observées.

Dans un second temps, on passera en revue les principaux travaux de recherche théorique et empirique traitant la question du dividende démographique et sa mesure avec la méthode des comptes nationaux de transferts, en mettant l'accent sur les contributions de David Bloom et d'Andrew Mason, celui-ci étant l'un des précurseurs en la matière.

Finalement, on examinera l'effet des changements démographiques observés et de la transformation de la structure par âge de la population marocaine sur la capacité de celle-ci à contribuer à la production, en estimant les premier et second dividendes démographiques.

Protocole empirique et source des données

1. Protocole empirique

Pour modéliser le dividende démographique, la littérature propose plusieurs méthodes dont la plus simple est celle qui repose sur le ratio de dépendance. Celui-ci fait référence au rapport de la population dépendante – les enfants et adolescents de 0 à 14 ans et les personnes âgées de 65 ans et plus – sur la population indépendante – les personnes actives (âgées de 15 à 64 ans).

(2) Weeks, 2008.

(3) HCP, 2005, *Démographie marocaine : tendances passées et perspectives d'avenir*.

(4) Nations Unies, *Perspectives de la population mondiale*.

$$\text{Ratio de dépendance: } \frac{\text{Population}(0 - 14) + \text{Population}(+65)}{\text{Population}(15 - 64)} * 100$$

Une valeur élevée de ce taux indique que l'économie du pays concerné doit supporter un fardeau considérable afin de satisfaire les besoins de sa population dépendante, dont l'effectif est important dans ce cas. Inversement, un ratio de dépendance faible signifie que la taille de la population active est conséquente par rapport à celle dépendante, ce qui représente une opportunité pour le pays de stimuler son économie.

Selon la définition des Nations Unies, la « fenêtre démographique » s'ouvre lorsque la proportion de la population dépendante âgée de 0 à 14 ans est de moins de 30 %, pendant que la proportion de la population dépendante âgée de 65 ans et plus est de moins de 15 %.

Toutefois, cette méthode a suscité des critiques du fait qu'elle repose sur une seule donnée. Par ailleurs, elle présume que l'ensemble des personnes âgées de 15 à 64 ans sont des actives occupées ce qui n'est pas toujours le cas dans la réalité. De même, les individus âgés de 65 ans et plus ne sont pas nécessairement tous des retraités.

Afin de remédier à ces insuffisances, l'approche des comptes nationaux de transfert utilise l'indicateur du ratio de support/soutien économique (RSE) proposé par Cutler *et al.* (1990) et développé ensuite par Andrew Mason *et al.* (2001, 2005, 2007, 2008, 2016, 2017...). Cet indicateur est considéré comme plus précis puisqu'il prend en compte la population totale, toutes tranches d'âge confondues. Il est obtenu en divisant le nombre des travailleurs totaux effectifs (L) par le nombre des consommateurs totaux effectifs (N).

$$RSE = \frac{L}{N} = \frac{\sum_a \varphi(a) * P(a)}{\sum_a \rho(a) * P(a)}$$

Au numérateur, **P(a)** est l'effectif de la population d'âge **a** pondérée par **φ(a)**, la productivité du travail à l'âge **a**. Cette productivité est mesurée par le revenu du travail à l'âge **a** rapporté au revenu moyen de la tranche d'âge 30-49, groupe de référence.

Au dénominateur, **P(a)** est l'effectif de la population d'âge **a** pondérée par **ρ(a)**, le rapport de la consommation par tête à l'âge **a** à la consommation moyenne de la tranche d'âge 30-49, groupe de référence.

L'augmentation dans le temps du RSE reflète l'indépendance croissante des consommateurs effectifs par rapport aux producteurs effectifs. Autrement dit, plus le RSE augmente, moins les producteurs supportent les consommateurs.

Le premier dividende démographique (DD) est estimé à travers le taux de croissance du RSE :

$$1er DD = gr(RSE) = gr(L) - gr(N)$$

Ceci dit, le premier dividende démographique est positif lorsque les travailleurs effectifs croissent plus rapidement que les consommateurs effectifs.

2. Sources des données

Pour calculer le RSE, la méthode des comptes nationaux de transfert permet de construire les profils de production et de consommation par âge. Pour ce faire, on s'appuyera sur les données et sources suivantes :

Liste non exhaustive des variables	Sources des données
– La proportion de la population par âge. – Le taux d'activité par groupe d'âge. – La population active par âge. – Le nombre des actifs occupés par âge. – Consommation publique et privée. – Revenus. – Etc.	– Recensement général de la population et de l'habitat : 1960, 1971, 1982, 1994, 2004, 2014. – Les enquêtes du Haut-Commissariat au Plan auprès des ménages. – Le système de la Comptabilité nationale. – Les projections de la population du HCP ou/et des Nations Unies.

Références bibliographiques

- BLOOM D.E., WILLIAMSON J.G. (1998), « Demographic transitions and economic miracles in emerging Asia », *World Bank Economic Review*, vol. 12, no. 3, p. 419-456.
- BLOOM D.E. and others (2002), *The Demographic Dividend: A New Perspective on the Economic Consequences of Population Change*.
- BLOOM D.E., KUHN M., PRETTNER K. (2015), *Africa's Prospects for Enjoying a Demographic Dividend*.
- CLÉMENT C. (2020), *Introduction à la démographie*, Armand Colin.
- DELAUNAY D., GUENGANT J.-P. (éd.) (2019), *Le dividende démographique en Afrique subsaharienne* (en ligne), Paris, n° 9, IEDES-Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 120 p. coll. Monographies Sud-Nord.
- DENISENKO M., KOZLOV V. (2019), « Generational accounts and demographic dividend in Russia », *Демографическое Обозрение*, 40-63. <https://doi.org/10.17323/demreview.v5i5.10178>
- DRAMANI L. (2019), *Le Dividende démographique en Afrique de l'Ouest et du Centre: définitions, mesures, résultats*, Sud/Nord, 9(1), 33-44.
- DRAMANI L., OGA I.J.B. (2017), « Understanding demographic dividends in Africa: The NTA approach », *Journal of Demographic Economics*, 83(1), 85-101.
- DRAMANI L., OGA IDOSSOU J.-B. (2017), « Understanding Demographic Dividends in Africa : The NTA Approach », *Journal of Demographic Economics*, 83(1), 85-101. <https://doi.org/10.1017/dem.2016.30>
- FEYLER E. (s.d.), *Manuel des comptes de transferts nationaux*.
- LEE R., MASON A. (2006), « What is the demographic dividend? », *Finance and Development*, vol. 43, no. 3.
- LEE R., MASON A. (2010), « Fertility, human capital and economic growth over the demographic transition », *European Journal of Population*, vol. 26, no. 2.
- LEE R. and others (2014), « Is low fertility really a problem? Population ageing, dependency, and consumption », *Science*, vol. 346, no. 6206.
- MASON A., LEE R., ABRIGO M., LEE S.H. (2017), « Support ratios and demographic dividends: Estimates for the World », *Technical Paper*, 1.
- UNFP, ONDH (2019), *Le Dividende démographique au Maroc*.
- Vereinte Nationen (éd.) (2013), *Measuring and analysing the generational economy: National transfer accounts manual*, United Nations.

Zineb AARICH (Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Ait Melloul, Université Ibn Zohr, Ait Melloul, Laboratoire LERSEM), *Évaluation de l'impact du programme de financement « Intelaka » sur les très petites et moyennes entreprises dans la région Souss-Massa*

La Banque mondiale souligne l'importance de l'amélioration de l'accès des PME au financement pour favoriser la croissance économique et réduire la pauvreté (World Bank, 2008). Cependant, dans les pays à faibles revenus, les PME rencontrent de grandes difficultés d'accès au financement. Au Maroc, les PME, qui représentent plus de 93 % des entreprises, sont essentielles à la création d'emplois et à l'innovation, mais leurs besoins en crédit restent insatisfaits (World Bank, 2012).

Les PME des pays en développement sont souvent exclues des circuits financiers traditionnels en raison de leurs besoins de financement spécifiques, situés entre le microcrédit et le prêt bancaire traditionnel. La réticence des institutions financières à leur accorder des prêts compétitifs est due au manque de garanties et de mécanismes de gestion des risques.

L'évaluation de l'impact des politiques publiques, notamment pour optimiser l'aide au développement, est un débat crucial. Les méthodes d'évaluation d'impact « cliniques », utilisant des groupes de traitement et de contrôle, améliorent l'identification des effets du traitement malgré certaines limitations, comme la validité externe restreinte et la sensibilité aux conditions spécifiques de l'expérience (McKenzie, 2011b).

L'évaluation des mécanismes de soutien à l'accès au crédit pour les PME est récente mais en expansion rapide, offrant des leçons utiles pour surmonter les difficultés de mise en œuvre et optimiser les résultats (McKenzie, 2010). Ces évaluations sont nécessaires pour démontrer la faisabilité et l'efficacité des interventions de l'AFD en matière de soutien à l'accès au crédit.

Les TPME occupent une place centrale dans l'économie marocaine et sont cruciales pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Cependant, la croissance économique reste inégalement répartie, avec une pauvreté plus élevée en zones rurales où de nombreuses TPME opèrent dans le secteur agricole (MEF, 2022 ; World Bank, 2023).

Les TPME font face à divers risques financiers et entrepreneuriaux tels que des difficultés d'accès au capital, des taux d'intérêt élevés, des exigences de garantie importantes, ainsi que des défis liés à la concurrence, à la gestion des ressources humaines et à la gestion opérationnelle. Pour assurer leur croissance et leur pérennité, des mesures de soutien appropriées sont nécessaires.

Les initiatives de l'État ont abouti à la mise en place d'un modèle de financement novateur au sein des programmes dédiés, répondant spécifiquement aux besoins des TPME les plus vulnérables à travers des programmes tels que FORSA, INTELAKA, AWRACH, MOUKAWALATI, entre autres.

Le programme INTELAKA, lancé en 2020, a eu un impact significatif sur le développement des TPME au Maroc. À fin avril 2022, il a accordé 44 695 crédits, totalisant 6 milliards de dirhams, à 28 665 entreprises, atteignant ainsi 94 % de l'objectif annuel fixé. Ces financements devraient générer 13,7 milliards de dirhams d'investissements et créer 97 000 emplois directs, surpassant l'objectif initial de 27 000 emplois par an. En 2021, les contributions se sont élevées à 4 milliards de dirhams, partagées également entre l'État et les banques, avec un soutien supplémentaire de 613 millions de dirhams du Fonds Hassan II. INTELAKA a modernisé et renforcé le secteur des TPME, favorisant la création d'emplois, la stimulation économique et la réduction de la pauvreté. Toutefois, l'intégration d'innovations technologiques, essentielle pour améliorer la productivité et les conditions de vie, dépend largement d'un financement adéquat, qui manque souvent aux TPME. L'accès limité aux services financiers constitue une contrainte majeure.

Malgré une demande croissante de financement des TPME, l'offre publique diminue et l'offre privée reste réticente, freinée par des politiques macroéconomiques et institutionnelles défavorables. Le programme INTELAKA se positionne comme une solution potentielle, mais malgré ses succès, il fait face à des défis opérationnels et des difficultés à répondre aux besoins spécifiques des TPME. Le programme n'a pas encore pleinement réalisé son objectif de financement massif des TPME.

Les principaux défis incluent l'accès sélectif aux services financiers et l'inadéquation entre les besoins des TPME et les offres disponibles. Des études montrent que les programmes de financement et de microfinance ont du mal à répondre aux besoins en fonds d'investissement et en équipement des TPME. Il est donc crucial d'examiner l'impact socio-économique du programme pour mieux comprendre et résoudre ces problématiques.

Dans quelle mesure l'accès au programme de financement INTELAKA contribue-t-il à atténuer la pauvreté et à favoriser le développement socio-économique des TPME dans la région de Souss-Massa ?

L'objectif général de cette thèse est d'examiner le potentiel du programme de financement INTELAKA pour la réduction de la pauvreté, le développement entrepreneurial et la création d'emplois du point de vue des TPME.

Le financement, en tant qu'étape fondamentale, sous-tend la concrétisation de divers projets, qu'ils émanent du secteur privé ou du domaine public. Cette démarche implique l'acquisition de ressources financières nécessaires à la matérialisation d'initiatives spécifiques, opération souvent dénommée « levée de fonds », et impliquant l'allocation de capitaux par des entités financières externes.

Le cadre théorique de notre étude (Schumpeter, 1911; Kirzner, 1973) met en avant le rôle des entrepreneurs dans l'innovation et la croissance économique, ce qui nécessite un financement adéquat pour surmonter les barrières à l'entrée. Les théories de la microfinance (Yunus, 2003) se concentrent sur l'offre de services financiers aux personnes à faible revenu, favorisant l'inclusion financière. La théorie du changement explique comment des activités spécifiques produisent des résultats progressifs menant aux impacts finaux souhaités. La théorie du développement humain (Sen, 1999) met l'accent sur l'amélioration de la qualité de la vie et l'élargissement des choix disponibles grâce au développement des capacités humaines. Enfin, la théorie de l'évaluation fournit un cadre pour concevoir et analyser les évaluations des programmes visant à comprendre leur fonctionnement et leurs effets et à améliorer les interventions futures.

L'évaluation d'impact est une méthode visant à établir le lien de cause à effet entre un projet et la performance de ses bénéficiaires. Elle s'inscrit dans un ensemble de méthodes de suivi comprenant le monitoring, un processus continu de suivi de la mise en œuvre des projets, et l'évaluation, un exercice plus ponctuel. L'évaluation d'impact repose sur deux grandes familles de méthodes: l'approche expérimentale, fondée sur l'assignation aléatoire, et les approches quasi expérimentales, qui utilisent des méthodes économétriques pour assurer la comparabilité entre le groupe de traitement et le groupe de contrôle. L'approche expérimentale, basée sur des essais randomisés contrôlés, garantit la validité interne de l'étude en établissant une relation de causalité entre le traitement et les différences de performance observées. Cependant, la validité externe, c'est-à-dire la capacité à généraliser les résultats, peut être limitée. Les approches quasi expérimentales, telles que la régression sur discontinuités et la régression en différences de différences, offrent des alternatives pour évaluer l'impact des programmes de développement.

Ces méthodes sont utiles pour contrôler les biais potentiels et évaluer les effets de traitement sur la performance des bénéficiaires. Cependant, elles nécessitent des données abondantes et des tailles d'échantillonnage suffisantes pour produire des résultats significatifs.

L'évaluation des programmes de financement des PME peut être réalisée selon différentes méthodes, en fonction du moment de l'évaluation (*ex ante* ou *ex post*) et de la nature de l'intervention. Pour les évaluations *ex ante*, plusieurs approches sont disponibles. La méthode expérimentale des Essais randomisés contrôlés (ERC), préconisée par Bruhn et Zia (2011), est préférable lorsque l'intervention peut être attribuée aléatoirement à un groupe spécifique de PME, comme c'est le cas des programmes de formation financière (Esther Duflo, 2011), pour évaluer l'influence de la microfinance dans les régions rurales du Maroc. Cette approche implique de choisir de manière aléatoire un échantillon de petites entreprises et d'exploitations agricoles dans diverses régions du Maroc, puis de le diviser en deux groupes: un groupe de traitement qui bénéficie d'un accès aux produits de microfinance (prêts, épargnes et formations financières) et un groupe de contrôle qui n'y a pas accès. Grâce à cette randomisation, les deux groupes sont similairement comparés à tous les points au début de l'étude, ce qui permet de diminuer les biais de sélection.

Une approche progressive, utilisée par Ndovie (2010), consiste à introduire l'intervention progressivement dans différentes régions, ce qui est utile pour évaluer les politiques de financement des PME à grande échelle. Si la demande de participation dépasse les ressources disponibles, Karlan et Zinman (2010) ont proposé une méthode de sur-suscription, où un sous-ensemble d'entreprises est choisi au hasard parmi les candidats éligibles. Enfin, pour les projets déployés simultanément dans tout le pays, de Janvry *et al.*

(2008) ont suggéré une méthode avec processus d'incitation, où certaines entreprises sont favorisées pour participer au programme.

Pour les évaluations *ex post*, les approches non expérimentales sont couramment utilisées. La méthode des différences de différences, utilisée par Bruhn (2011), compare les résultats des entreprises exposées à une politique par rapport à un groupe témoin sur une période donnée. La régression par discontinuité, employée par Kerr *et al.* (2010), évalue les interventions basées sur des seuils, tandis que l'appariement des coefficients de propension, utilisé par Arraiz *et al.* (2011), permet de comparer les résultats entre les entreprises participantes et les entreprises non participantes à l'aide de variables observables. L'approche instrumentale des variables, comme l'ont démontré Kaboski et Townsend (2011), est utilisée lorsque les entreprises s'auto-sélectionnent pour participer au programme, en identifiant des instruments qui prédisent la participation mais ne sont pas corrélés avec les résultats. Ces méthodes, développées par différents chercheurs, sont appliquées pour évaluer l'impact des interventions sur les PME, qu'il s'agisse de politiques de financement, de programmes de développement ou d'autres initiatives visant à soutenir le secteur des petites entreprises.

Pour évaluer l'impact du programme de financement INTELAKA sur les TPME, il serait idéal d'analyser simultanément l'offre et la demande de financement, compte tenu de la faible couverture géographique des services financiers, ce qui suggère une contrainte de crédit pour les TPME. Une méthodologie basée sur des expériences aléatoires pourrait être envisagée, mais elle présente deux limites. Premièrement, elle se concentre principalement sur les conditions de demande et d'accès au crédit, sans aborder les conditions nécessaires pour qu'un programme comme INTELAKA soutienne efficacement les TPME. Deuxièmement, la collecte de données impliquant des réponses qualitatives des TPME sur leur participation et leur expérience du marché du crédit, observée trois fois sur une période d'un an, est hors de notre portée.

Dans cette étude, notre objectif principal sera d'évaluer l'impact du programme de financement INTELAKA sur les très petites entreprises (TPME) sous divers aspects sociaux et économiques.

En utilisant une méthodologie rigoureuse et en analysant soigneusement les données qui seront collectées, nous serons en mesure d'identifier des tendances importantes et des résultats pertinents. Nos commentaires mettront en évidence l'efficacité de ce programme de financement pour soutenir le développement des PME, en soulignant les défis actuels et les domaines dans lesquels des améliorations pourraient être nécessaires.

Il sera cependant important de reconnaître les limites de cette étude. Les contextes de développement peuvent varier considérablement, ce qui peut limiter la généralisabilité des résultats à d'autres situations. De plus, certains facteurs non mesurés pourraient affecter les résultats. Les recherches futures devraient donc approfondir ces aspects pour obtenir une compréhension plus complète de l'impact du programme de financement INTELAKA sur les PME de la région Souss-Massa. En résumé, cette étude apportera une contribution significative à la compréhension de l'efficacité des programmes de financement INTELAKA, notamment dans le contexte des PME. Les conclusions tirées de cette recherche fourniraient des informations précieuses pour des discussions éclairées, des décisions stratégiques et des actions visant à promouvoir un développement durable et équitable.

Mots-clés : approche (quasi) expérimentale, évaluation d'impact, financement, programme de développement.

Classification JEL : D14, D21 G21, J23, O12, O16, O18.

Abdelmoujib MLIYEH (École nationale de commerce et de gestion de Fès, USMBA, Laboratoire de recherche et d'études en management, entrepreneuriat et finance), *La RSE et le changement organisationnel, le cas des entreprises labellisées RSE au Maroc*

Que ce soit au plan local, national ou international, les questions d'économie et d'environnement semblent de plus en plus indissociables, à tel point qu'il est devenu difficile aujourd'hui de parler d'environnement sans parler d'économie. La formidable montée des préoccupations environnementales coïncide en effet avec les débuts de la crise économique, mais celles-ci semblent prendre racine dans ce qui avait fait le succès même des Trente Glorieuses (Gendron, 2006) et non dans la crise qui s'est ensuivie (Dumont, 1986; Berger, 1994; Lipietz, 1999). Le système économique industriel couplé à une consommation de masse qui fut à la base de la prospérité des Trente Glorieuses a d'ailleurs été décrié par les mouvements écologistes en raison de ses conséquences sur l'environnement. Cependant, on peut difficilement affirmer que la crise économique soit la résultante directe ou éloignée des dysfonctionnements écologiques provoqués par le système industriel consumériste de l'après-guerre (Lipietz, 1995, p. 351). Il n'en demeure pas moins que la persistance et l'ampleur de la crise écologique laissent penser qu'à moyen terme une sortie durable de la crise économique devra nécessairement tenir compte de la question environnementale (Lipietz, 1989, 1995, 1999). Après ces événements, plusieurs entités dans le monde entier commencent à se préoccuper des conséquences engendrées par les entreprises sur l'environnement. À cet effet, en 1965 et à l'occasion d'une conférence sur la biosphère, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) lance le programme sur l'Homme et la biosphère pour améliorer la relation de l'Homme à la nature et à son environnement, par la constitution d'une base scientifique solide. Ainsi, l'année 1968 a vu la création du Club de Rome, regroupant des scientifiques, des hauts fonctionnaires, de grands industriels du monde entier autour d'un but commun : déterminer les limites exactes de la croissance économique. La même année à Stockholm, la grande conférence des Nations Unies sur l'environnement humain démontre les liens étroits entre écologie et économie.

L'environnement est considéré comme un patrimoine à transmettre aux générations futures. En revanche, la notion de développement durable est née en 1987, avec le rapport Brundtland, dont la définition est : « répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins » (Rapport de Brundtland, 1987). Elle se fait connaître auprès de la société civile après 1992, à l'issue du deuxième Sommet de la Terre, tenu à Rio. Les entreprises ont donc maintenant une responsabilité ; elles se doivent de prendre en considération les conséquences de leurs activités sur l'environnement et la société. Le concept de « responsabilité sociale des entreprises (RSE) » apparaît à partir des années 60 dans la littérature consacrée aux entreprises (*Social Responsibilities of the Businessman* de H. Bowen en 1953, et *The Responsible Corporation* par G. Goyder en 1961). Il a depuis fait l'objet d'une élaboration théorique chez plusieurs chercheurs anglophones et francophones. La RSE trouve aussi une inspiration dans la philosophie « agir local, penser global » (René Dubos). Il s'agit alors d'intégrer les contextes mondial et local dans la réflexion stratégique. Ainsi le développement durable (DD) est désormais une préoccupation importante au Maroc. On parle plutôt volontiers de RSE, car il est souvent laborieux de distinguer ces deux concepts que sont le DD et la RSE, puisqu'ils sont souvent confondus et cités alternativement l'un pour l'autre. Ainsi, les entreprises communiquent aussi bien autour de la notion de RSE qu'en déclinant les préceptes du DD dans leur stratégie (Mauléon, 2007). La RSE qui est l'expression microéconomique du DD (Simen et Ndao, 2013), cherche à concilier les progrès socio-économiques avec le respect de l'environnement, considérant ce dernier comme un patrimoine précieux à léguer aux générations futures. Il existe actuellement dans la littérature académique une multitude de définition de la RSE. Toutefois, aucune d'entre elles n'est reconnue de manière universelle (Belad Uddin *et al.*, 2008).

La mise en œuvre de la RSE nécessite une approche transversale et horizontale, donc une certaine culture stratégique au sein des entreprises. Les directions fonctionnelles du marketing, des ressources humaines, de la comptabilité, des finances... sont amenées à faire une lecture du développement durable et dérouler un plan qui favorise la RSE à travers leur spécialité. L'approche RSE peut permettre de mettre en œuvre, entre autres, de nouvelles régulations et une meilleure gouvernance de l'entreprise, que celle-ci soit grande, moyenne ou petite, dans les pays développés comme dans les pays en développement. Son avantage résiderait en l'instauration d'une meilleure « contextualisation » des activités économiques des entreprises, une meilleure structuration des relations avec les parties prenantes et, théoriquement, une meilleure gouvernance d'entreprise. La responsabilité sociale des entreprises (RSE) s'impose comme

une composante essentielle de la stratégie d'entreprise. Au Maroc, cette tendance est soutenue par des initiatives telles que le label RSE décerné par la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM). Ce label, gage de reconnaissance pour les entreprises qui intègrent des pratiques responsables dans leurs opérations, incarne un engagement croissant envers le développement durable et la responsabilité sociale. Les entreprises labellisées RSE par la CGEM se trouvent ainsi à l'avant-garde des pratiques responsables au Maroc. Ces entreprises ne voient pas la RSE seulement comme une obligation morale ou réglementaire mais également comme une source d'opportunités. En effet, la mise en œuvre de la RSE permet de renforcer la réputation de l'entreprise, d'attirer et fidéliser les talents, d'améliorer l'efficacité opérationnelle et favoriser l'innovation. Dans ce contexte, la RSE peut être perçue comme un levier stratégique pour le développement et la compétitivité des entreprises marocaines sur le marché national et international. Cependant, l'adoption de la RSE entraîne souvent des changements organisationnels significatifs. Le changement organisationnel, qu'il s'agisse de l'adaptation des structures internes, de la modification des processus ou de l'évolution de la culture d'entreprise, est une étape nécessaire et inévitable dans la vie d'une entreprise. La manière dont les entreprises perçoivent et gèrent ces changements est cruciale pour le succès de la transition vers des pratiques plus responsables. Une perception positive du changement organisationnel peut faciliter l'intégration des initiatives RSE et maximiser leurs impacts. Malgré l'importance croissante de la RSE et du changement organisationnel, peu d'études se sont penchées sur l'interaction entre ces deux variables au Maroc. Il existe un manque d'information sur la manière dont les entreprises labellisées RSE perçoivent et mettent en œuvre les changements nécessaires pour répondre aux exigences du label. Cette lacune dans la recherche empêche la compréhension approfondie des défis et des opportunités liés à l'intégration de la RSE dans les structures organisationnelles. Mon étude de doctorat, intitulée «La RSE et le changement organisationnel: le cas des entreprises labellisées RSE au Maroc», vise à combler cette lacune. Elle explore comment les entreprises marocaines certifiées par la CGEM abordent et gèrent les changements organisationnels induits par la mise en œuvre de la RSE. Cette recherche contribuera à éclairer les pratiques actuelles et à fournir des recommandations pour améliorer l'efficacité des stratégies de RSE et des processus de changement organisationnel dans le contexte marocain.

Dans cette thèse, nous avons choisi le thème de la RSE et du changement organisationnel. La raison qui sous-tend ce choix émane de la conjoncture actuelle et de l'absence de recherches dans ce sens. Notre thèse est complexe et moins bien comprise car elle n'est pas développée par les chercheurs surtout ceux des pays en voie de développement. Pour cela, et afin de mener bien cette recherche, nous allons nous concentrer sur quatre axes: (1) le développement durable; (2) la responsabilité sociale des entreprises; (3) les théories des organisations; (4) le changement organisationnel. Tout d'abord, nous allons comprendre le contexte mondial et local du développement durable et particulièrement son côté économique et microéconomique. Par la suite, nous allons étudier la RSE comme projection micro-économique du développement durable. Et afin de structurer notre travail dans un cadre théorique, nous allons procéder à une analyse des théories des organisations afin de connaître l'évolution de la pensée qui nous a amené aux théories de la RSE. Par la suite, nous allons étudier la théorie des parties prenantes car elle est une référence incontournable (Reynaud et Dantenwill, 2005; Capron et Quairel, 2007) de la RSE; ainsi nous allons étudier les courants critiques du management CMS (Critical Management Studies) parce qu'ils fournissent un nouveau cadre d'analyse riche et diversifié qui permet de repenser et de reconstruire le discours et la pratique du management (Alvesson et Willmott, 2003). Enfin, et dans l'objectif d'accompagner l'instauration d'une approche RSE et de mesurer son impact sur l'organisation, nous allons étudier et explorer si l'approche RSE va induire et par la suite réussir un changement organisationnel. D'où la problématique suivante: comment peut-on réussir un changement organisationnel à travers l'adoption d'une approche RSE?

Les questions de recherche issues de cette problématique sont: (1) C'est quoi l'origine de la RSE? (2) Selon quelles approches théoriques peut-on aborder la RSE? (3) Quel est le niveau de maturité de la RSE au Maroc? (4) Quelles sont les différentes perspectives théoriques qui peuvent être utilisées pour examiner le changement organisationnel? (5) Quelles sont les différentes facettes d'un changement

organisationnel? (6) Pourquoi la théorie des parties prenantes est importante pour aborder le sujet de la RSE? (7) C'est quoi l'interaction entre RSE, changement organisationnel et théorie des parties prenantes? (8) L'adoption d'une approche RSE va-t-elle induire un changement organisationnel?

Mots-clés: RSE, changement organisationnel, théorie des parties prenantes, label RSE-CGEM, capacité dynamique.

Classification JEL :

M14

M – Administration des affaires et économie des affaires; marketing; comptabilité

14 – Culture d'entreprise; responsabilité sociale



جائزة أفضل مقالة أكاديمية
حول الاقتصاد المغربي

PRIX DU MEILLEUR ARTICLE ACADEMIQUE
SUR L'ECONOMIE MAROCAINE

RÈGLEMENT DU PRIX

- Article 1 :** Le prix récompense chaque année l'auteur du meilleur article académique sur l'économie marocaine parmi les articles proposés par les doctorants. L'article doit traiter d'une question d'intérêt concernant le développement de l'économie marocaine, ses structures, ses institutions, ses enjeux nationaux et internationaux. Sont concernés les doctorants de nationalité marocaine inscrits en sciences économiques.
- Article 2 :** Les articles sont proposés sous la forme d'un manuscrit, saisi sur Word, de 40 000 signes maximum, notes et espaces compris, n'incluant pas la bibliographie qui doit se limiter aux références strictement nécessaires. Les articles sont envoyés du 1^{er} janvier au 31 mars de chaque année, avec une deuxième version anonymisée, à l'adresse : noureddine.elaoufi@gmail.com.
- Article 3 :** Les articles sont soumis par un seul auteur. Un même auteur ne peut soumettre qu'un seul article. Les articles ne respectant pas les contraintes de forme (format, nombre de signes...) ne seront pas pris en compte.
- Article 4 :** Les articles sont transmis à tous les membres du jury. Chaque membre du jury sélectionne un seul article. L'article le plus cité est retenu pour la délibération du jury qui valide l'article primé.
- Article 5 :** Le prix est décerné par un jury constitué de trois professeurs de sciences économiques au moins choisis par le titulaire de la Chaire Économie du développement. Le jury prend en compte l'intérêt du sujet, la pertinence de l'analyse, la rigueur méthodologique, la qualité du style, le respect des règles.
- Article 6 :** Le prix est doté d'un montant de 5 000 dirhams par l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques. Il s'accompagne de la publication de l'article dans la revue *Critique économique*.
- Article 7 :** Le prix est remis lors d'une cérémonie organisée par la Chaire Économie du développement.



ACADÉMIE HASSAN II DES SCIENCES ET TECHNIQUES

Km 4, avenue Mohammed VI, Rabat

Tél.: (212) 537 75 01 79/75 81 71/63 53 76/63 53 77 • Fax: 05 37 75 81 71
college.esde@academiesciences.ma • site: <http://www.academiesciences.ma>